

TITRE DU COURS

LINGUA FRANCESE I° ANN.

SSD (Settore Scientifico-Disciplinare)

L-LIN/04

PROFESSEUR

LUCIA ROSSIGNOLI

OBJECTIFS

Prise de conscience interculturelle

La connaissance, la conscience et la compréhension des relations, (ressemblances et différences distinctives) entre <le monde d'où l'on vient> et <le monde de la communauté cible> sont à l'origine d'une prise de conscience interculturelle. Il faut souligner que la prise de conscience interculturelle inclut la conscience de la diversité régionale et sociale des deux mondes.

Elle s'enrichit également de la conscience qu'il existe un plus grand éventail de cultures que celles véhiculées par les L1 et L2 de l'apprenant. Cela aide à les situer toutes deux en contexte. Outre la connaissance objective, la conscience interculturelle englobe la conscience de la manière dont chaque communauté apparaît dans l'optique de l'autre, souvent sous la forme de stéréotypes nationaux.

Niveau B1 : être en mesure de comprendre les points essentiels de discours clairs rédigés dans une langue courante, standard sur des sujets familiers dans le travail, l'école, les loisirs, etc. Faire face à de nombreuses situations susceptibles de survenir en voyage dans une région où les gens parlent la langue en question. Produire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Être capable de décrire des expériences et des événements, des rêves, des espoirs et des ambitions et exposer brièvement des raisons ou des explications pour un projet.

Compétences linguistiques :

L'apprenant possède un répertoire de langue élémentaire qui lui permet de se débrouiller dans des situations courantes au contenu prévisible, bien qu'il lui faille généralement chercher ses mots et trouver un compromis par rapport à ses intentions de communication.

Peut produire de brèves expressions courantes afin de répondre à des besoins simples de type concret : détails personnels, routines quotidiennes, désirs et besoins, demandes d'information.

Peut utiliser des modèles de phrases élémentaires et communiquer à l'aide de phrases mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites, sur soi, les gens, ce qu'ils font, leurs biens, etc.

Possède un répertoire limité de courtes expressions mémorisées couvrant les premières nécessités vitales des situations prévisibles; des ruptures fréquentes et des malentendus surviennent dans les situations imprévues.

CONTENUS

Le cours prévoit un travail approfondi sur les quatre compétences : production orale et écrite, compréhension orale et écrite qui s'articule en des activités spécifiques
Les accents

Le passage de l'oral à l'écrit : les niveaux de langue, de l'argot à langue soutenue

Le discours direct/indirect

Les procédés d'enchaînement des idées et de liaison

Les procédés de reformulation

L'emploi des modes et des temps: participe, gérondif et infinitif

L'enchaînement de la phrase : phrases nominales et verbales, place des mots, mise en relief, construction de phrases complexes, ponctuation.

Exercices de vocabulaire

Exercices de reformulation, de transformation et de rédaction

Dictées permettant l'analyse et l'enrichissement du lexique et des compétences orthographiques

Activités visant à la production écrite et orale personnelle telle que la lecture et l'analyse de textes d'auteurs et d'articles de presse.

Les activités seront à faire en classe et à la maison et seront précédées d'un bref rappel des structures grammaticales et des règles appliquées.

MODALITES D'ÉVALUATION

Examen de contrôle des connaissances

Évaluation continue

Typologie des examens:

ÉCRITE

ORALE/PRATIQUE

BIBLIOGRAPHIE

Auteur

Boch Raul

Titre

Dizionario francese-italiano/italiano-francese

Éditeur

Zanichelli

Année de parution

2004

Auteur

R.Boutégège, F.Brunin

Titre

Francofolie 1

Éditeur

CIDEB

Année de parution

2005